
IV. Documents officiels

4. Rapport sur la Composition de Mathématiques (Classe de Mathématiques) au Concours général des Lycées et Collèges en 1925

Le problème proposé comportait cinq parties (2). Les trois premières se rattachent étroitement à l'étude classique des sphères qui appartiennent à un réseau linéaire, dont les points de base sont imaginaires. On demandait, en particulier, d'examiner celles de ces sphères qui passent par un ou deux points donnés, ou qui sont tangentes à un plan donné.

(1) Voir le *Bulletin* n° 41, page 153.

(2) Voir l'énoncé page 4 des *Fascicules* consacrés aux *Examens et Concours de 1925*.

La nature des points de base est la source de discussions qui ont embarrassé la plupart des concurrents, en les obligeant à limiter les lieux géométriques auxquels ils étaient conduits. Beaucoup ont fait, à cette occasion, des calculs bien inutiles. Il leur paraît indispensable d'attacher des coordonnées à un élément géométrique pour le définir. Ils ne se rendent pas compte qu'à partir du moment où ils l'ont fait, le symbole masque souvent l'idée et qu'ils se sont rendus esclaves d'un mécanisme. La géométrie a des moyens propres dont l'emploi n'est fructueux que pour celui qui sait conserver intacte sa liberté d'observation.

De bons résultats ont cependant été obtenus puisque la note 18 a été atteinte pour la première partie et la note 16 pour les deux suivantes.

La liaison des deux dernières parties avec l'étude précitée est un peu plus lâche que celle des trois premières; elles se rattachent par ailleurs à des questions familières. Elles ont été moins bien traitées, les notes ne dépassant pas 14 pour la quatrième et une seule atteignant 15 pour la cinquième.

La copie qui a obtenu le premier prix a des notes variant de 12 à 16, avec une moyenne de 14; c'est un travail qui dénote des connaissances étendues et variées. Une mise au point, dans la forme, eût été nécessaire pour en rendre possible la publication.

Celles qui ont encore été jugées dignes du 10^e accessit ont une moyenne supérieure à 9 et un assez grand nombre d'autres copies se groupent au voisinage.

Un examen général rendra compte de l'intérêt pris par l'ensemble des candidats à la solution du problème :

- 5 copies blanches seulement sur 310 :
- 89 copies consacrées à l'unique étude de la première partie ;
- 78 à celle de deux parties, les deux premières généralement ;
- 59 à celle de trois parties ;
- 60 à celle de quatre parties ;
- 19 à celle des cinq parties.

C'est dans les deux dernières catégories qu'ont été retenues 26 copies dont 15 ont été primées, après de nouvelles lectures.

Le sujet a donc été jugé abordable par la majorité. On ne pourrait que s'en féliciter, n'était le surcroît de besogne imposé aux correcteurs. Plus de soin dans la rédaction, de discrétion dans les rapports entre concurrents à qui l'on demande de faire œuvre personnelle, eussent facilité une tâche qui a été, cette fois, particulièrement lourde.

*L'Inspecteur général,
Président de la Commission de correction,
E. BLUTEL.*